

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00372
Numéro SIREN : 840 201 677
Nom ou dénomination : HOLDING ALC

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2019 sous le numéro de dépôt 5545

Société d'Avocats
45, rue Turgot – 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 35 82 54

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Monsieur le Greffier
Cité Judiciaire
23 place Winston Churchill
87000 LIMOGES

Limoges, le 26 novembre 2019

Objet : Dépôt des comptes de la SAS HOLDING ALC

Cher Maître,

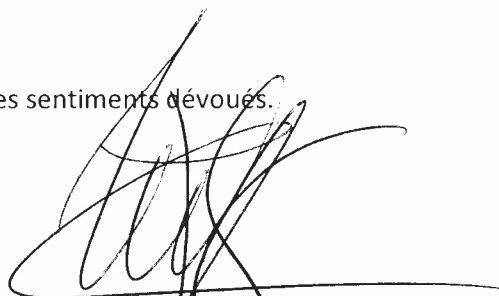
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour dépôt à votre Greffe, pour le millésime 2019 :

- La résolution d'affectation du résultat ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Un chèque à votre ordre de 45,73 €.

Vous voudrez bien m'adresser directement l'attestation de dépôt revenant à mon client.

Vous remerciant par avance de vos diligences,

Je vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.



Jean-Christophe CHASTAGNIER
Avocat associé
Spécialiste en droit des sociétés
jcc@ajuris-conseils.com



KPMG S.A.
Centre d'Affaires Aéronef
41 rue de la Milletière
Bâtiment F - BP 79737
37097 TOURS Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)2.47.63.47.00
Télécopie : +33 (0)2.47.44.52.81
Site internet : www.kpmg.fr

Holding ALC SASU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

Holding ALC SASU

116 rue du Puy Las Rodas
87000 LIMOGES

Ce rapport contient 17 pages

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital 5 497 100 €
Code APE 8920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Centre d'Affaires Aéronef
41 rue de la Milletière
Bâtiment F - BP 79737
37097 TOURS Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)2.47.63.47.00
Télécopie : +33 (0)2.47.44.52.81
Site internet : www.kpmg.fr

Holding ALC SASU

Siège social : 116 rue du Puy Las Rodas
87000 LIMOGES
Capital social : € 40 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Holding **ALC SASU** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 4 juin 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 8 novembre 2019

KPMG S.A.

Gérard Bréal
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/19	Net au 30/06/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 235 000		1 235 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
			1 235 000	
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 706		2 706	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	9 319		9 319	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	66 341		66 341	40 000
Charges constatées d'avance	900		900	
	70 286		70 286	40 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 314 266		1 314 266	40 000

Bilan

PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	932 573	
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	932 573	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 547	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 000	
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 314 266	40 000

Compte de résultat

	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	36 867	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 247	
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
	38 114	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-38 114	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (3)	273 600	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	273 600	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	8 565	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 565	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	265 035	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	226 921	

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (I-III)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (IV-VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-12 025	
Total des produits (I-III-VI)		
Total des charges (IV-VI-X)		
BENEFICE OU PERTE	238 946	
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

DU 01/07/2018 AU 30/06/2019

Annexe


Certifié par les Commissaires aux Comptes,
dans les conditions figurant
en conclusion du rapport joint

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU HOLDING ALC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 1 314 266 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 238 946 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Acquisition des titres SAS AQUITAINE LIMOUSINS CONSTRUCTIONS à hauteur de 95% en date du 31 juillet 2018 avec effet au 1er juillet 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations		1 235 000	1 235 000
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières			
Immobilisations financières		1 235 000	1 235 000
ACTIF IMMOBILISE		1 235 000	1 235 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capital propre (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
AQUITAINE LIMOUSIN CONSTRUCTIONS 87280 LIMOGES	200 000	351 322	95,00	313 044
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 235 000	1 235 000			274 400
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Un test de dépréciation de la filiale SAS ALC a été effectué conduisant à la non dépréciation des titres.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	12 025	12 025	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	900	900	
Total	12 925	12 925	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 035 320 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	932 573	144 579	595 910	192 084
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 547	101 547		
Produits constatés d'avance				
Total	1 035 320	247 326	595 910	192 084
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 040 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	107 427			
(**) Dont envers les associés	500			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 500 euros.

Les autres dettes intègrent un crédit-vendeur de C.I.I. à hauteur de 100 000 € remboursable sur 5 ans.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 200
Total	1 200

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance		900	
Total		900	

Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2018, la société SASU HOLDING ALC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU HOLDING ALC. Elle agit en qualité de tête de groupe.

1) Groupe de société :

SAS HOLDING ALC (société mère)

116 rue du puy las rodas

87280 Limoges

SIRET : 84020167700019

SAS Aquitaine limousin constructions

116 rue du puy las rodas

87280 Limoges

SIRET : 44049083700018

Détenue à 95 % par la SAS HOLDING ALC

a opté pour l'intégration fiscale pour l'exercice comptable clôturant au 30 juin 2019.

L'impôt sur les sociétés du groupe est intégralement réglé par la société mère, la SAS HOLDING ALC.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la société sera titulaire d'une créance sur la société HOLDING ALC.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

HOLDING ALC
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 116 rue du Puy Las Rodas, 87000 LIMOGES
840 201 677 RCS LIMOGES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 NOVEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

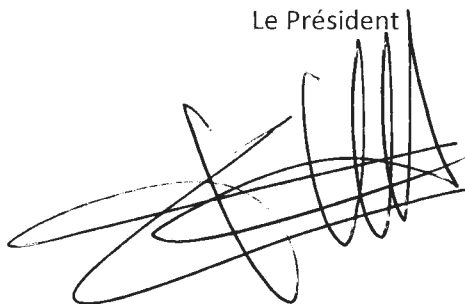
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 238 946,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	238 946,01 euros
A la réserve légale	4 000,00 euros
Le Solde, soit	234 946,01 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 234 946,01 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.